

Contact magnétique et capteur de choc / inclinaison By-alarm Plus, connexion en radiofréquence 868 MHz, alimenté par 1 batterie au lithium 3V CR2 comprise, blanc.

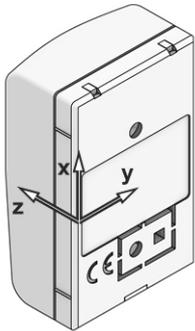
Le contact magnétique par radiofréquence détecte l'ouverture de la porte/fenêtre sur laquelle il est installé et il dispose d'un capteur de choc qui détecte la tentative d'effraction d'une fenêtre ou d'une porte. Il dispose d'un aimant qui doit être fixé (par deux vis) sur le côté du contact, sur la position indiquée par deux crans ; le détecteur de choc et le capteur d'inclinaison permettent également d'utiliser le dispositif sans l'aimant. Le contact magnétique dispose de la protection anti-ouverture et anti-arrachement et il utilise des canaux séparés pour les différentes signalisations, afin d'identifier avec précision la cause de l'alarme.

TYPES DE DÉTECTION

Le dispositif est en mesure d'effectuer trois types de détection.

AIMANT

Le capteur détecte le champ magnétique dans l'espace environnant et ses variations. Le tableau présente les distances, en millimètres, de fonctionnement de l'aimant en fonction du côté utilisé et aux axes illustrés sur la figure (les valeurs sont obtenues à partir d'une distance nominale de 10 mm, à l'exception de l'axe y-).



Axe	Côté long	
	Rapprochement	Éloignement
x±	10± 2	13± 2
y-	11± 2	16± 2
z+	25± 2	30± 2
z-	13± 2	18± 2

Le dispositif envoie deux signaux distincts à la centrale :

- Alarme : la signalisation est envoyée si le champ magnétique diminue (l'aimant a été éloigné ou démonté) ou en cas d'inversion de la polarité de l'aimant.
- Sabotage : la signalisation se déclenche en cas d'ouverture de la boîte du contact magnétique ou si le champ magnétique varie à cause de l'interférence d'un agent externe (par exemple, en approchant un autre aimant).

Le sabotage de l'aimant est détecté selon deux modalités programmables à travers une procédure d'installation et de configuration du point d'intervention :

- Niveau 1, niveau de base assuré par la configuration d'usine.
- Niveau 2, niveau de sensibilité supérieure de la détection magnétique, conforme aux conditions dictées par la norme européenne EN 50131-2-6 sur le test de l'aimant interférant.

CHOC

La signalisation est obtenue à travers un détecteur de vibrations sur les trois axes (perturbation de l'accélération). La sensibilité à la vibration peut être définie au clavier ou à travers le logiciel.

INCLINAISON

Le capteur déclenche une alarme lorsque le dispositif subit une variation de position dont l'angle dépasse la valeur configurée. La valeur correspond à la position de repos qui est mémorisée après chaque alarme déclenchée.

N.B. Possibilité de valider la détection de l'aimant et une autre détection, à choisir entre Chocs et Inclinaison.

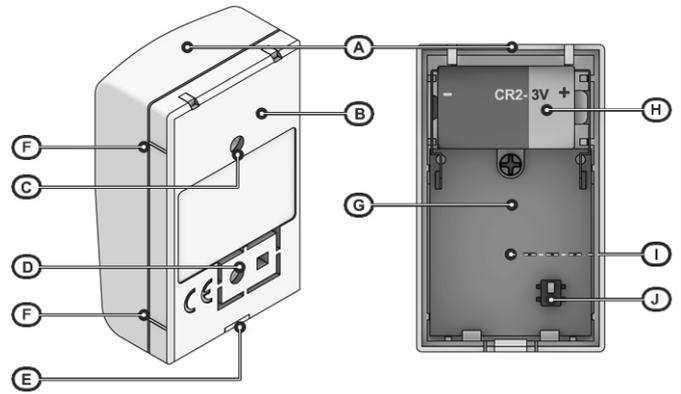
BATTERIES

Le contact magnétique est alimenté par une batterie au lithium de 3 V modèle CR2. Pour remplacer la batterie, ouvrir le dispositif et remplacer la batterie en ayant soin de ne pas inverser les polarités.

En cas de remplacement de la batterie, appuyer sur le bouton ENROLL pour synchroniser correctement le dispositif avec le récepteur via radio.

⚠ ATTENTION ! Risque d'explosion en remplaçant la batterie par un modèle non adéquat

VUE DE FACE



- A : Couverture en plastique du dispositif
- B : Fond du corps en plastique
- C : Orifice de fixation
- D : Orifice pour vis anti-arrachement
- E : Vis de serrage
- F : Cran de positionnement de l'aimant
- G : Carte électronique
- H : Batterie
- I : LED rouge de signalisation
- J : Micro-interrupteur d'ouverture/arrachement (après avoir fermé la boîte, le bouton fonctionne à nouveau selon la fonction anti-sabotage au bout de 5 s) et bouton ENROLL

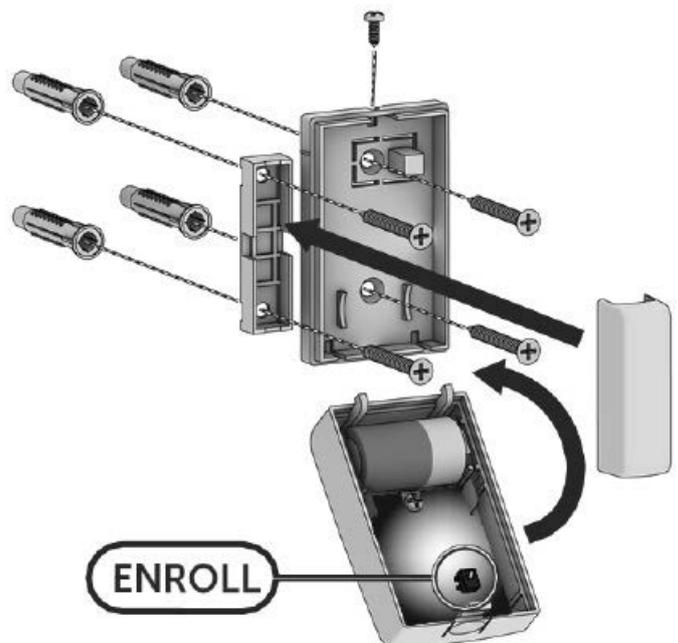


ATTENTION !
En cas de remplacement, jeter les piles dans les conteneurs prévus pour le tri sélectif.

INSTALLATION

Ne pas installer le dispositif sur une surface ferromagnétique ou à proximité de champs magnétiques et électriques puissants car ceux-ci pourraient compromettre son fonctionnement.

1. Choisir la position appropriée à l'installation.
2. Ouvrir le couvercle en écartant les deux surfaces sur le côté de la vis de fixation.
ATTENTION : Ne pas retirer la carte électronique de son logement.



4. Maintenir la base sur le point de fixation et marquer les points de fixation de la base et de la languette anti-arrachement.

5. Fixer la base et la languette anti-arrachement à l'aide des vis d'ancrage.
6. Pour fixer l'aimant avec les vis comprises, retirer sa base à l'aide d'un tournevis.
8. Mettre en place la base de l'aimant sur le côté du contact magnétique, à environ 2 mm.
9. Fixer la base à l'aide des vis et fermer l'aimant ; dans l'alternative, fixer l'aimant avec l'adhésif fourni.
10. Monter le couvercle frontal sur la base du contact et insérer la vis de serrage dans l'orifice prévu à cet effet.
11. Procéder à la configuration à l'aide du logiciel By-alarm Plus Manager en ajoutant le dispositif et en tapant le code QR.

CONFIGURATION DU POINT D'INTERVENTION DE L'AIMANT

La procédure suivante permet au dispositif d'acquiescer le point d'intervention de l'aimant, c'est-à-dire sa position de repos après l'installation, et de détecter le sabotage avec un niveau de sensibilité correspondant à « 2 ».

1. Ouvrir le dispositif en ôtant le couvercle ; s'il a été attribué, l'ouverture sera signalée sur la centrale.
2. Attendre 5 secondes.
3. Après avoir installé la base du dispositif sur la position définitive, refermer le couvercle.
4. Installer l'aimant dans la position selon laquelle le dispositif ne devra déclencher aucune signalisation d'alarme ou de sabotage (position de repos). La position peut être considérée apte à la détection si la distance par rapport au contact magnétique est inférieure à la distance minimale de fonctionnement (10 ± 2 mm).
5. La led du dispositif clignote rapidement 20 secondes pour signaler qu'elle est en phase d'acquisition de la position de l'aimant.
6. Taper deux fois sur le couvercle du dispositif dans les 20 secondes du clignotement rapide :
 - Si le dispositif détecte les deux coups et l'aimant est sur une position apte à la détection, la led s'allume 1,5 s. Dans ce cas, le contact magnétique aura enregistré le point d'intervention de l'aimant et il fonctionnera au niveau de sensibilité maximum (« niveau 2 »). Dans cette modalité, le dispositif signale un sabotage si l'on approche l'aimant à moins de 2 mm de la position configurée durant la procédure.
 - Si le dispositif détecte les deux coups et l'aimant ne se trouve pas sur une position apte à la détection, la led s'allume une demi-seconde environ. Dans ce cas, le contact magnétique aura enregistré le point d'intervention de l'aimant et il fonctionnera au niveau de sensibilité de base (« niveau 1 »).
 - Si le dispositif ne détecte pas les deux coups dans les 20 s, il se remet dans la modalité préalablement configurée et, en cas de « niveau 2 », avec le point d'intervention préalablement acquis.

Après cette procédure, si un autre aimant s'approche du dispositif en créant une interférence, le dispositif déclenchera une signalisation de sabotage.

Important

Si le dispositif continue à signaler une alarme en position de repos en modalité de base (« niveau 1 »), il est conseillé de tourner l'aimant (en inversant les polarités), ou d'ôter la batterie du dispositif et d'attendre quelques secondes avant de la réinstaller.

Si le dispositif continue à signaler une alarme ou un sabotage en position de repos à la sensibilité maximale (« niveau 2 »), répéter la procédure de configuration de la position de l'aimant.

CONFIGURATION

Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.



CONSIGNES D'INSTALLATION

L'installation et la configuration doivent être réalisées par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : batterie au lithium CR2 3 V comprise
- Tension de signalisation « Batterie faible » : < 2,4 V
- Consommation :
 - 10 μ A en veille
 - 30 mA max en service
- Gamme de fréquence : 868 MHz
- Puissance RF transmise : < 25 mW (14 dBm)
- Type de communication : bidirectionnelle
- Modulation : GFSK
- Durée moyenne de la batterie : 4 ans
- Avis de batterie déchargée : sur clavier et sur centrale
- 1 poussoir de configuration
- LED de signalisation d'alarme
- Température de fonctionnement : de -10 à +40 °C
- Humidité relative : \leq 93% sans condensation
- Indice de sécurité : 2
- Classe environnementale : III
- Dimensions (L x H x P) : 35 x 58 x 23 mm
- Poids : 30 g
- Dimensions aimant (L x H x P) : 13 x 40 x 14 mm

CONFORMITÉ AUX NORMES.

Directive RED. Directive RoHS

Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-2-6, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 62479, EN IEC 63000.

Vimar S.p.A. déclare que l'équipement radio est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible sur la fiche du produit à l'adresse Internet suivante : www.vimar.com.

Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.



DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.